

Objet : Approbation du règlement d'un jeu concours organisé par le Musée d'arts

Réf: 7 . 10 . 3

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.4.3) portant délégation du Conseil à la Présidente pour approuver et modifier les règlements de concours (y compris jeux concours) à l'exception des concours relevant de la commande publique,

Vu la délibération n° 2018-94 du 22 juin 2018 approuvant les gratuités accordées par les musées et le Chronographe dans le cadre de partenariats ou d'opérations de communication,

Vu l'arrêté n°2024-54 du 14 octobre 2024 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Considérant que dans le cadre de sa politique en faveur de la culture, les établissements culturels de Nantes Métropole organisent des jeux concours pour animer leurs communautés sur internet,

Considérant qu'il y a lieu d'approuver le règlement d'une jeu concours organisé par le Musée d'arts :

- Jeu-concours « Paquebots » - du 27 novembre à 17h au 02 décembre 2024 à 23h59

Considérant que les crédits correspondants sont prévus au budget au Chapitre 011, opération n°3557, libellé Musée d'arts,

Décide

Article 1. D'approuver le règlement d'un jeu concours « Paquebots » - du 27 novembre à 17h au 02 décembre 2024 à 23h59

Article 2. Au titre de ces règlements, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à près de 397,1 euros

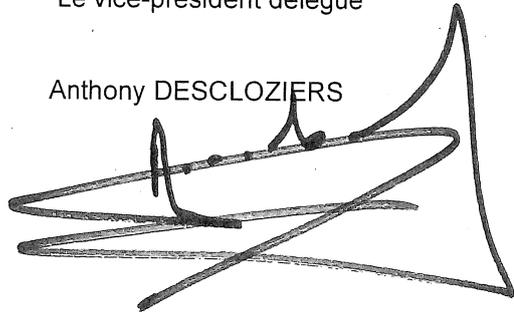
Article 3. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget au Chapitre 011, opération N°3557, libellé Musée d'arts,

Article 4. De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le **26 NOV. 2024**

Pour la Présidente,
Le vice-président délégué

Anthony DESCLOZIERS



mis en ligne le
03 DEC. 2024